

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023 CDF MINIVERT



Moto-Club : MX PARK CLASTRES

E-mail : maudk277@gmail.com

Téléphone : 06 25 95 19 77

Organisateur technique : MOUSSE Jean Claude

N° d'épreuve FFM : 648

Date : 17/09/2023

Lieu : CLASTRES (02)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	MALAZE Pascal	Licence : 016268
Délégué FFM (Président de jury)	COMAS Christophe	Licence : 007077
Membre du Jury	STADLER Patrick	Licence : 022554
Membre du Jury	LECOQ Carl	Licence : 073660
Educateur FFM		Licence :
Commissaire technique responsable	GAILLARD Jacky	Licence : 036044
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

CATÉGORIE	AGE MINJ	AGE MAXI*	CYLINDRÉE	DIAMÈTRE ROUES		LICENCES	PLAQUES
				AVANT	ARRIÈRE		
50cc	6 ans	8 ans	50cc**	10 ou 12 pouces	10 pouces	Inter Jeune LUE NJ	Numéro : <input type="checkbox"/> Plaques : <input type="checkbox"/>
Poussin 65cc	7 ans	9 ans	65cc	Libre	12 pouces		
Pupille 65cc	10 ans	11 ans					
Benjamin 85cc	9 ans	11 ans	85cc	Libre	14 ou 16 pouces		
Minime 85cc	12 ans	13 ans					

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur et la limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année au cours de laquelle le coureur atteint l'âge maximum.

** 50cc thermique centrifuge ou électrique

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, boîte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr HADJERES	Nombre d'ambulance(s)	2
Nombre de secouristes	12	Temps de trajet (en min)	20 MIN
Hôpital le plus proche	ST QUENTIN		

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :	Caractéristiques :
Nom du site Lieu dit La clé des Champs	Longueur du circuit 1770m
Adresse 02440 CLASTRES	Largeur minimum de la piste 6m
	Largeur de la grille 40
	Longueur de la ligne droite de départ 110
	Nombre d'OCP* 1745 21 postes
	<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **40**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 27/04/2023

[Signature]
MIX PARK CLASTRES
26 rue de Sainte Catherine
02100 SAINT-QUENTIN

VISA DE LA LIGUE

DATE: 15/05/2023

F.F.M.
Ligue Hauts de France
TERRASSES DU MAIL
RESIDENCE CLAUDE LA
02880 CUFFIES
Tél : 03 23 76 21 47
motocycliste.hautsdefrance@orange.fr

VISA DE LA FFM

DATE: 22/05/2023

NUMÉRO: 23/0524

MOTO
FÉDÉRATION FRANÇAISE

74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

[Signature]

MOTOCROSS

CDF MINIVERT

HORAIRES PREVISIONNELS*
*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

VEILLE DE L'EPREUVE

15h00 à 20h00	Contrôles Administratif et Technique
16h00	Visite du Circuit

JOUR DE L'EPREUVE

07h45	Briefing pilotes
-------	------------------

ESSAIS LIBRES

08h00 à 08h10 :	Benjamin 85cc	Essais libres	10 min
08h15 à 08h25 :	Minime 85cc	Essais libres	10 min
08h30 à 08h40 :	50cc	Essais libres	10 min
08h45 à 08h55 :	Pupille 65cc	Essais libres	10 min
09h00 à 09h10 :	Poussin 65cc	Essais libres	10 min

ESSAIS CHRONOS ET TESTS DE DÉPART

09h15 :	Benjamin 85cc	1 Test de départ	
09h20 à 09h35 :	Benjamin 85cc	Essais Chronos	15 min
09h40 :	Minime 85cc	1 Test de départ	
09h45 à 10h00 :	Minime 85cc	Essais Chronos	15 min
10h05 :	50cc	1 Test de départ	
10h10 à 10h20 :	50cc	Essais Chronos	10 min
10h25 :	Pupille 65cc	1 Test de départ	
10h30 à 10h45 :	Pupille 65cc	Essais Chronos	15 min
10h50 :	Poussin 65cc	1 Test de départ	
10h55 à 11h10 :	Poussin 65cc	Essais Chronos	15 min

MANCHES 1

11h15 :	Benjamin 85cc	Tour de reconnaissance	
11h20 à 11h40 :	Benjamin 85cc	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour

PAUSE

13h10 :	Minime 85cc	Tour de reconnaissance	
13h15 à 13h35 :	Minime 85cc	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour
13h40 :	50cc	Tour de reconnaissance	
13h45 à 14h00 :	50cc	1 ^{ère} manche	8 min + 1 tour
14h05 :	Pupille 65cc	Tour de reconnaissance	
14h10 à 14h20 :	Pupille 65cc	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour
14h25 :	Poussin 65cc	Tour de reconnaissance	
14h30 à 14h50 :	Poussin 65cc	1 ^{ère} manche	15 min + 1 tour

MANCHES 2

14h55 :	Benjamin 85cc	Tour de reconnaissance	
15h00 à 15h20 :	Benjamin 85cc	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour
15h25 :	Minime 85cc	Tour de reconnaissance	
15h30 à 15h50 :	Minime 85cc	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour
15h55 :	50cc	Tour de reconnaissance	
16h00 à 16h15 :	50cc	2 ^{ème} manche	8 min + 1 tour
16h20 :	Pupille 65cc	Tour de reconnaissance	
16h25 à 16h45 :	Pupille 65cc	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour
16h50 :	Poussin 65cc	Tour de reconnaissance	
16h55 à 17h15 :	Poussin 65cc	2 ^{ème} manche	15 min + 1 tour

17h20	Remise des prix
17h30	Réunion de jury
20h00	Fin de l'épreuve